

SCIENCE

Luis Thenon,
chercheur créateur
Page B 6



IDÉES

Le Parti libéral du Québec
disparaîtra-t-il?
Page B 5



LE DEVOIR



PERSPECTIVES

Un an après le putsch

Le marasme ivoirien

La pacification de la Côte d'Ivoire n'a pas abouti

Le gouvernement constitué après huit mois de négociations est «boycotté» par les partis. Les rebelles occupent le nord du pays, et les déplacés n'ont pas pu rentrer chez eux. Les trafics et les exactions se poursuivent. Quant à la situation économique, elle est désastreuse.

STEPHEN SMITH
LE MONDE

Abidjan — Tous les journaux ivoiriens ont publié, hier, des éditions spéciales pour commémorer «l'année noire» — la manchette du quotidien gouvernemental *Fraternité Matin* — depuis l'irruption nocturne de commandos rebelles à Abidjan, dont la tentative de prendre le pouvoir a coûté la vie à quelque 300 personnes. Repoussés de la métropole côtière, les insurgés s'étaient repliés dans la moitié nord du pays, qu'ils occupent toujours. L'intervention massive de l'armée française — présente avec près de 4000 hommes — a certes mis fin à la guerre civile en mai-juin aussi dans l'ouest, envahi par des combattants libériens. Mais la «pacification» ne s'est pas accompagnée d'une réconciliation. Le succès militaire contraste avec un échec politique.

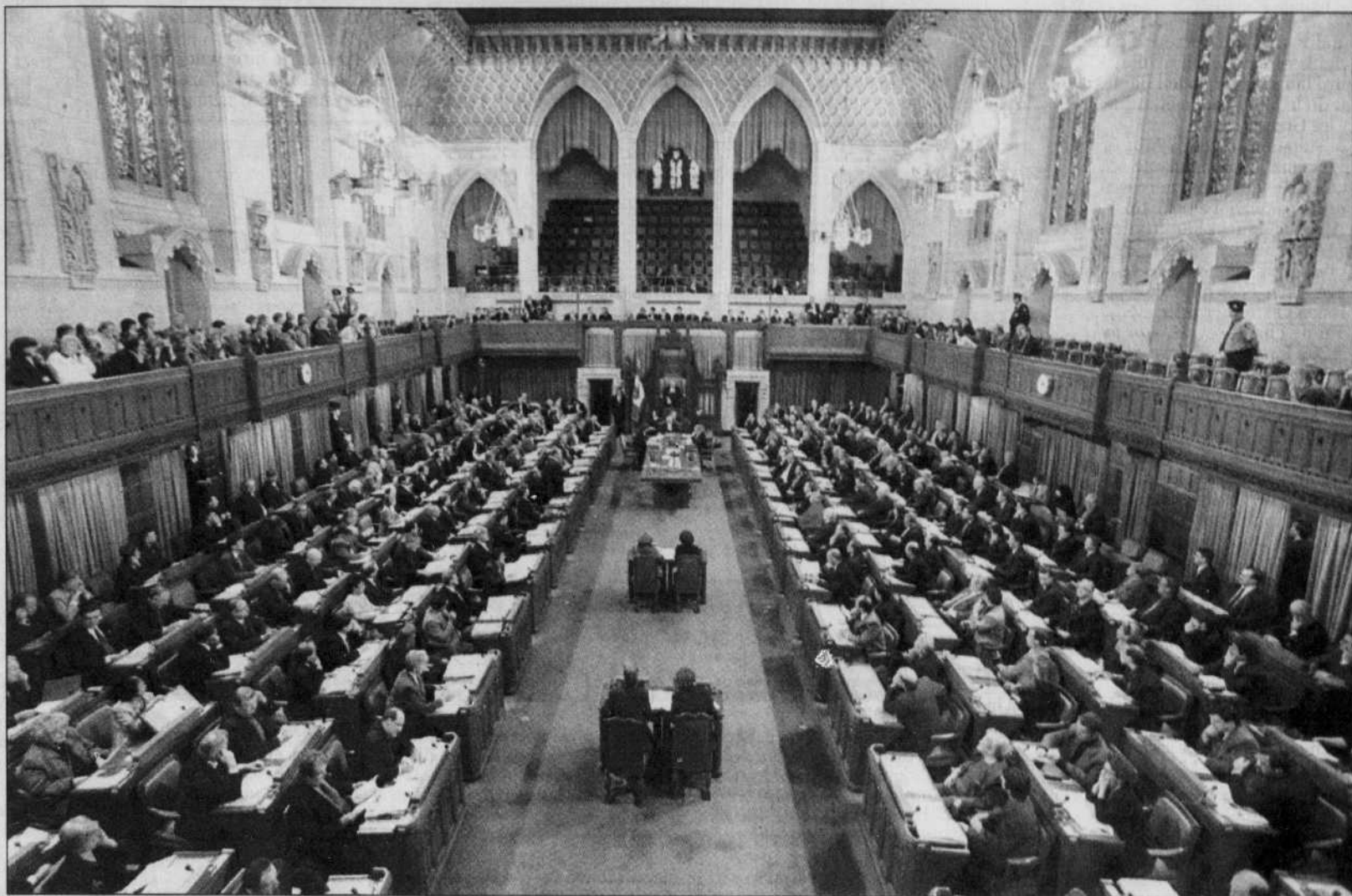
Illustration de la discorde persistante: *annus horribilis* pour tous, chacun s'interroge de son côté sur des milliers de morts, presque tous des civils massacrés, des centaines de milliers de déplacés qui n'ont toujours pas pu regagner leur foyer, et sur la déchéance économique d'un pays qui produisait naguère, à lui seul, la moitié de la richesse de l'Afrique de l'Ouest.

Les ministres des «forces nouvelles» — l'appellation des rebelles depuis qu'ils sont entrés dans un gouvernement d'union nationale — fêtent une année de «libération» à Bouaké, leur fief dans le centre. Des concours sportifs, dont un cross populaire, des meetings de mobilisation et un gigantesque défilé de troupes sont organisés pour remonter le moral tant aux combattants qu'aux habitants. Les premiers doutent d'une cause qui n'aboutit pas. Les seconds sont las de la partition, des trafics et des exactions, des écoles fermées et des hôpitaux abandonnés. Déchiré entre politiques et militaires, entre son secrétaire général Guillaume Soro et le sergent-chef Ibrahim Coulibaly, le mouvement rebelle profitera du week-end pour une «réunion vérité».

VOIR PAGE B 2: MARASME



LUC GNAGO REUTERS
Un soldat français tente de contenir la foule mécontente à l'aéroport d'Abidjan.



On a vu cette semaine les députés exprimer leur opinion personnelle — et celle de leurs électeurs — lors du vote sur le mariage gai.

REUTERS

Des points de vue s'expriment maintenant

La parole au député
Martin ira-t-il de l'avant avec sa réforme axée sur la valorisation du rôle des élus?

Depuis plus d'un an, les députés libéraux ont affiché publiquement leurs divergences d'opinion sur nombre de sujets. Le dernier en liste: le mariage des conjoints de même sexe. On a ainsi eu un avant-goût de ce que pourrait être un gouvernement Martin qui irait de l'avant avec sa réforme parlementaire axée sur la valorisation du rôle des députés. Une réforme risquée qui lui vaut d'être accusé d'indécision par ses adversaires mais qu'il ne pourra plus refuser aux députés.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

En janvier dernier, lorsque le gouvernement Chrétien a présenté à ses députés son projet de réforme du financement des partis politiques, ce fut le tollé. Mis en grande partie devant un fait accompli et avertis à l'avance que le vote en serait un de confiance, ceux-ci ont protesté. Ils voulaient avoir leur mot à dire, tenir un débat, apporter des amendements.

Ils ont rapidement trouvé un allié en Paul Martin, successeur éventuel de Jean Chrétien. «Je n'ai pas l'intention de faire campagne contre la proposition sur le financement des partis politiques parce qu'il y a beaucoup de bien là-dedans. [...] Tout ce que je veux, c'est que ce ne soit pas imposé. Je veux un débat au Parlement où toutes les questions pourront être soulevées [...], où tous les partis auront la chance de participer [...], où tous les députés du Parti libéral doivent avoir le libre choix d'exprimer leur point de vue», avait-il finalement affirmé.

Sur le mariage entre conjoints de même sexe, il a offert le même genre de réplique cette semaine. Consulter, écouter les différentes suggestions et ne trancher qu'ensuite.

Ces réponses, frustrantes pour qui attend une position ferme d'un leader politique, lui ont valu bien des critiques mais elles n'ont rien de surprenant. Paul Martin a promis de lutter contre le «déficit démocratique» et a fait de la réforme parlementaire un des piliers de sa campagne au leadership. Ce fut même l'objet de son premier discours d'importance, en octobre 2002, et c'est une des raisons pour lesquelles la quasi-totalité du caucus l'appuie.

Les attentes des députés sont maintenant énormes et tout recul se transformerait en terrain miné. «Je pense que Paul Martin est sincère, mais ça adonne bien parce que, que le centre [le bureau du premier ministre] le veuille ou non, la gang qui est là, et je m'inclus là-dedans, va continuer de s'affirmer. [...] Le mouvement vers une plus grande responsabilisation du législateur sera très dur à arrêter», de dire Mauril Bélanger, député d'Ottawa-Vanier et président du comité sur les langues officielles.

La majorité des députés ont maintenant dix ans d'expérience, rappelle le député, qui n'a pas hésité, à certaines occasions, à s'opposer à l'imposition du bâillon par son gouvernement. Ils ont acquis de l'assurance et la maîtrise de leurs dossiers. «On se retrouve alors avec un législateur qui a moins froid aux yeux. [...] et le rapport de force entre [lui] et l'exécutif a donc changé.» Une opinion que partage John Godfrey, le député qui a piloté l'an dernier la pétition des députés en faveur de la ratification du protocole de Kyoto et qui a mené la charge ce printemps contre le bouclier antimissile.

Plus d'autonomie

Paul Martin promet d'abord un changement d'attitude de la part du bureau du premier ministre à l'égard des députés. Cela se traduirait par plusieurs réformes, la plus évidente étant l'assouplissement de la discipline de parti. M. Martin veut imiter le système britannique, qui sépare les votes en trois catégories: les votes de confiance, les votes faisant l'objet d'une recommandation ferme du gouvernement et les votes libres.

Paul Martin entend limiter les votes susceptibles de faire tomber le gouvernement à un nombre limité de mesures, soit le budget, le discours du Trône et, selon son jugement, à certains projets de loi. Les projets qui feraient, au moment du vote, l'objet d'une recommandation du gouvernement — là encore à la discrétion du premier ministre — pourraient être défaits sans danger pour le parti au pouvoir ni sanction pour un député qui voterait contre. M. Martin s'engage enfin à permettre un plus grand nombre de votes libres et donner ainsi plus de poids au vote des députés.

Paul Martin veut aussi donner à ces derniers une plus grande liberté de parole, accroître l'autonomie et la stabilité des comités parlementaires, permettre à ces derniers d'examiner certaines nominations, de lancer des projets de loi ou d'étudier les projets du gouvernement avant que leurs principes n'aient été adoptés à la Chambre.

Tout tourne autour de la consultation, de l'écoute des députés. Et ça, les parlementaires en rêvent après des années passées sous les ordres d'un premier ministre pas toujours sensible à leurs doléances et souvent enclin à menacer les récalcitrants de diverses façons.

«Les règles, telles qu'elles sont écrites, permettent aux députés d'être créatifs et indépendants, mais la réalité est différente. Le bureau du premier ministre, le gouvernement contrôle tout l'appareil des comités. Jusqu'à récemment, il choisissait les présidents, retirait d'un comité des députés dont il n'aimait pas l'orientation. Si le pouvoir exécutif le désire, il peut manipuler le système à ses fins», raconte Joe Fontana, qui a présidé le caucus pendant quatre ans.

La tentation de faire de même sera grande pour Paul Martin, y résister, un défi. «La première fois qu'une question suscitera un débat ou qu'un comité s'empêtrera dans ses travaux, tout le monde, médias y



CHRIS WATTIE REUTERS
Jean Chrétien et John Manley lors du vote de cette semaine.

compris, se tournera vers lui pour savoir s'il réglera l'affaire. Il faudra qu'il ait la force de dire non, de s'en tenir aux responsabilités qui sont les siennes et de laisser aux députés les leurs. C'est très tentant quand une personne est en position de pouvoir de graduellement étendre ses prérogatives. Mais ça signifie que d'autres en perdent. [...] S'il laisse de la marge de manœuvre aux députés quand ça lui convient et cesse de le faire dans d'autres circonstances, il fera preuve d'incohérence, il perdra toute crédibilité», croit Reg Alcock, qui préside le comité qui a révélé les abus du commissaire à la vie privée George Radwanski.

Image et contraintes

L'autre défi de Paul Martin sera de dissiper l'image d'indécision qui commence à lui coller à la peau et qu'une démarche consultative peut accentuer. John Godfrey reconnaît que cette méthode et l'expression d'opinions différentes peuvent être interprétées «de deux façons, soit comme un signe de faiblesse ou de division, ou encore comme un débat sain».

Il croit qu'il faudra avoir «des règles du jeu. À un moment donné, le débat doit cesser et laisser la place à l'action. On ne peut pas être paralysé par les débats et l'indécision. Par conséquent, c'est surtout la démarche avant la décision finale qui devrait être plus flexible».

Le Québécois Nick Discepola, qui est un des plus anciens membres du comité des Finances, fait confiance à Paul Martin. Il note que celui-ci consultait étroitement les députés avant chacun de ses budgets, ce qui ne l'a pas empêché de prendre des décisions difficiles. «Paul Martin, quand il était ministre des Finances, écoutait chaque suggestion. Il ne retenait pas tout, mais il écoutait au moins. Il n'y a rien de plus

VOIR PAGE B 3: DÉPUTÉ

PERSPECTIVES

27 000 éducatrices sont concernées

Le mauvais exemple

Les projets de loi nos 7 et 8 créent un dangereux précédent

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Par son refus de reconnaître le droit de se syndiquer à quelque 27 000 éducatrices en milieu familial et en famille d'accueil, le gouvernement Charest crée un dangereux précédent qui pourrait être utilisé contre d'autres travailleurs et encourage les employeurs à transformer des employés salariés en faux travailleurs autonomes.

C'est ce qu'estime Jean Bernier, professeur au département de relations industrielles de l'Université Laval et auteur du rapport de 800 pages sur les besoins de protection sociale des personnes vivant une situation de travail non traditionnelle, rendu public en février 2003. Selon lui, Québec nie à deux catégories de travailleurs le statut de salarié, la protection sociale et le droit à la syndicalisation qui en découle, ce que de plus en plus d'employeurs font. Ceux-ci, en effet, créent pour certains de leurs employés un statut de travailleur autonome afin de faire des économies. Or, dans les faits, ces ex-salariés ne sont pas des travailleurs autonomes puisqu'ils ne disposent que d'un seul client, leur ex-employeur.

«L'État confirme que les employeurs qui ont recours à des statuts de faux indépendant pour des raisons d'ordre économique ont bien raison de le faire. Les projets de loi constituent non seulement un précédent qui pourrait plus tard être invoqué par le gouvernement lui-même pour retirer le statut de salarié à d'autres groupes ou personnes mais en même temps et indirectement une sorte d'encouragement à certains employeurs de recourir à des statuts de travailleur atypique ou à des statuts de faux indépendant comme moyen d'évitement syndical», affirme Jean Bernier en entrevue au *Devoir*.

Les projets de loi nos 7 et 8 assimilent 15 000 éducatrices en milieu familial et 11 250 familles d'accueil et ressources intermédiaires (des personnes qui hébergent des aînés en perte d'autonomie ou des déficients intellectuels) à des travailleurs autonomes et leur refusent le droit de se syndiquer. Ils stipulent que ces travailleurs ne sont pas des salariés au sens du Code du travail et qu'aucun lien d'emploi n'existe entre eux et les établissements de santé ou les centres de la petite enfance qui leur accordent des contrats de travail.

En vertu de ces projets de loi, les ministres pourraient conclure une entente avec une ou des associations représentatives de ces travailleurs sur les conditions générales d'exercice de leurs activités. Ces deux projets de loi viennent tout juste d'être étudiés lors de commissions parlementaires auxquelles Jean Bernier n'a pas été invité. Ce professeur de l'Université Laval est pourtant l'un des experts les plus réputés au Québec sur la question.

Négation de la jurisprudence

Jean Bernier estime que ces projets de loi comportent de sérieuses carences en ne définissant pas suffisamment les nouvelles relations de travail qu'ils prévoient créer. «Non seulement on leur enlève le statut de salarié, les privant ainsi de toute la protection sociale liée au statut de salarié [...], on ne propose rien en contrepartie, indique-t-il. Dire qu'ils auront le droit d'association, que l'État pourra conclure des ententes avec des associations représentatives, ce n'est pas suffisant. On ne leur reconnaît aucun droit de négocier leurs conditions collectives de travail. On ne définit d'aucune façon les critères de représentativité des associations. On ne définit pas le mode de consultation. On ne leur reconnaît d'aucune façon le droit de recourir à des moyens de pression économiques. [...]

Qui plus est, fait-il valoir, Québec nie un droit fondamental protégé par la Constitution, par les chartes des droits et libertés ainsi que par la convention 87 de l'Organisation internationale du travail. «C'est assez grave. En plus, des jugements de tribunaux ont confirmé leur statut de salarié. Ces projets de loi veulent en faire des travailleurs autonomes, faisant fi de nos lois du travail et de notre jurisprudence», note-t-il.

Deux jugements du Tribunal du travail, l'un rendu en mai dernier et l'autre en juin 2001, ont en effet débouté le gouvernement péquiste d'alors et statué que les éducatrices en milieu familial et les ressources intermédiaires sont bel et bien des employés salariés, non des travailleurs autonomes. Près de 3000 de ces travailleurs ont déposé des requêtes en accréditation syndicale à la suite de ces deux décisions.

Québec estime que ce sont les travailleurs eux-mêmes qui réclament le statut d'autonome. Des associations représentant ces travailleurs en ont d'ailleurs témoigné en commission parlementaire.

L'unilatéralisme de Québec

Jean Bernier croit que l'État met en place un mode de détermination unilatéral des conditions de travail. «On pourrait à la limite penser que le système de négociation collectif ou d'exercice de droit syndical prévu au Code du travail n'est pas approprié pour cette catégorie de travailleurs. Et on pourrait s'efforcer d'en imaginer un autre. Mais ce n'est pas ce qu'on fait. C'est un projet de loi qui est purement négatif, qui retire des droits et ne propose rien en échange. Ces projets de loi ne reconnaissent aucun droit à ces personnes-là. Ils font simplement référence à la possibilité, sur une base volontaire, pour l'agent payeur, l'État, de convenir de conditions de travail avec des associations indéfinies dont on ne connaît pas les droits et les pouvoirs», indique-t-il.

Si ces travailleurs souhaitent devenir autonomes, il faudrait «changer du tout au tout» leur situation actuelle, ce qui apparaît irréaliste aux yeux de M. Bernier. «Par exemple, il faudrait qu'ils aient le droit d'ouvrir leur garderie au moment qui leur convient, qu'ils aient le droit de demander au client le tarif qui leur semble approprié, qu'ils déterminent eux-mêmes la qualité et la quantité des services qu'ils offrent, qu'ils aient, autrement dit, une grande liberté dans le choix des moyens pour exercer leurs fonctions. On imagine mal comment l'État pourrait aller dans cette direction alors qu'il s'agit, dans le cas des garderies, de programmes avec des contraintes et des normes multiples. Cette voie est donc incompatible avec les objectifs du système de garde que le gouvernement veut mettre en place», explique M. Bernier.

À l'aune des propos des ministres, qui évaluent à environ un milliard les coûts qu'entraînerait la syndicalisation, Jean Bernier considère que les motifs d'un changement aussi profond dans les relations de travail au Québec ne doivent pas être d'ordre strictement comptable. «Il m'apparaît qu'on confond deux choses. On confond la négociation de l'exercice d'un droit fondamental, qui est le droit d'association et de négociation collective qui en découle, et ce que pourrait éventuellement être le résultat d'une négociation collective», note-t-il.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le programme APPORT, qui vise à accorder un supplément au revenu de travail des parents à faible revenu, rejoint seulement la moitié des 60 000 familles qui y sont admissibles.

Un emploi pour sortir de la pauvreté

Des programmes à enrichir

Le gouvernement Charest déposera cet automne son plan d'action visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Occuper un emploi reste encore la meilleure façon de sortir de la pauvreté. C'est sur cette philosophie que reposera le plan d'action visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale du gouvernement Charest, qui sera déposé à la fin du mois d'octobre ou au début de novembre.

Selon ce qu'a appris *Le Devoir*, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, entend en effet améliorer le sort des travailleurs à faibles revenus, afin qu'il soit plus avantageux de travailler que de rester inactif, et porter une attention particulière aux jeunes de 16 à 25 ans fraîchement diplômés afin de leur éviter de se retrouver à l'aide sociale.

Dans les initiatives en préparation, une volonté se démarque nettement et rejoint celle exprimée jusqu'à maintenant par le ministre: valoriser l'effort. Le programme APPORT, qui vise à accorder un supplément au revenu de travail des parents à faibles revenus, est en effet révisé et sera bonifié. Jusqu'à maintenant, ce programme est peu utilisé car trop complexe. Il rejoint seulement la moitié des 60 000 familles qui y sont admissibles. En moyenne, le montant alloué aux familles est d'à peine 1000 \$ par année. Claude Béchar entend étendre la portée de ce programme, créé par les libéraux en 1988, à d'autres types de travailleurs à faibles revenus, afin notamment de faire en sorte que les assistés sociaux qui se trouvent un emploi ne soient pas tentés de retourner à la sécurité du revenu. Pour le moment, le programme APPORT s'adresse aux familles monoparentales ayant un revenu annuel de moins de 15 330 \$ et aux couples ayant au moins un enfant à charge qui gagnent 21 820 \$ par année ou moins. Dans son programme électoral, le Parti libéral proposait d'améliorer le programme APPORT en y consacrant dix fois plus de fonds, c'est-à-dire 350 millions de dollars.

Qui plus est, Solidarité jeunesse, qui permet la

réintégration à l'emploi des jeunes assistés sociaux, sera également remodelé. Déjà, dans le dernier budget Séguin, 15 millions de dollars additionnels ont été investis dans ce programme. D'autres mesures toucheront aussi les jeunes diplômés, mais le ministre, semble-t-il, n'a pas encore arrêté son choix sur les avenues qui s'offrent à lui.

Un plan d'action fort attendu

Le plan d'action du ministre Béchar sera axé principalement sur la troisième des cinq orientations de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale: «favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail». Le plan d'action se situera donc en droite ligne avec l'opération Place à l'emploi, lancée en juillet dernier, qui constitue toujours la priorité du ministre.

Selon cette nouvelle politique, le gouvernement propose de réformer dans les 24 heures les nouveaux assistés sociaux à Emploi-Québec et de leur accorder un accompagnement personnalisé. Il s'agit de la partie «favoriser l'accès à l'emploi». Cependant, en vertu de la seconde partie de l'objectif de la loi, «valoriser le travail», un prestataire de l'aide sociale apte au travail qui ne déploie pas suffisamment d'efforts pour décrocher un emploi, en refusant de suivre une formation ou d'occuper un emploi proposé par l'État, voit son chèque mensuel amputé de pénalités allant de 75 \$ à 300 \$. L'objectif de Place à l'emploi est de réduire de 25 500 le nombre de ménages bénéficiant de la sécurité du revenu cette année et de réduire de 188 millions de dollars le coût annuel de la sécurité du revenu. Les premiers résultats de Place à l'emploi seront d'ailleurs rendus publics d'ici quelques semaines.

L'accent mis sur la valorisation de l'effort ne veut cependant pas dire que le filet social ne sera pas renforcé. Un barème plancher à l'aide sociale, prévu dans la législation, sera fixé par les libéraux. À la fin de 2002, le Parti libéral avait déposé une motion visant à amender la loi 112 afin de considérer les prestations minimales actuelles — 523 \$ pour une personne seule sans contrainte à l'emploi — comme un barème plancher au-dessous duquel au-

cune pénalité ne peut amputer un chèque d'aide sociale, sauf en cas de fraude. Reste maintenant à savoir si le ministre s'inspirera de cette motion.

Et il faut aussi se demander si une autre source d'inspiration du ministre sera le rapport préparé par Claude Ryan en 1998 à la demande de Daniel Johnson et intitulé *L'État québécois et la pauvreté*. Ce document de réflexion contient pas moins de 176 propositions tous azimuts, mais aucune — ou presque — n'avait été retenue par Jean Charest dans sa plateforme électorale. Fait intéressant, M. Ryan recommandait alors d'augmenter les ressources humaines et financières des services gouvernementaux d'aide à l'emploi et de procurer un soutien financier supplémentaire aux organismes sociaux et communautaires luttant contre la pauvreté.

Or, le seul problème en vue dans la lutte contre la pauvreté, et il est de taille, c'est qu'aucune somme nouvelle n'est justement prévue pour le plan d'action, comme le ministre l'a précisé en juillet. Claude Béchar compte dégager une marge de manœuvre à l'intérieur même des enveloppes dont il dispose, bien que l'exercice ne soit pas si simple compte tenu des responsabilités de son ministère.

Le plan d'action est attendu avec impatience par les groupes sociaux. Normal, puisque le dépôt du plan n'a cessé d'être victime de reports depuis l'adoption unanime de la loi par l'Assemblée nationale, en décembre dernier. Le gouvernement Landry avait en effet attendu jusqu'au 5 mars, c'est-à-dire à l'aube du déclenchement des élections, pour adopter le décret mettant la loi en vigueur. La législation prévoyait le dépôt d'un plan d'action 60 jours plus tard, le 5 mai, trois semaines seulement après les élections générales. Comme le nouveau gouvernement Charest venait à peine d'être assermenté, le ministre Claude Béchar n'avait pas eu le temps de concocter un plan d'action. L'attente prendra ainsi fin presque un an après l'adoption de la loi. Tous attendent encore les premiers effets de cette loi pour passer enfin des vœux pieux aux gestes concrets.

La pression est maintenant forte sur le ministre Claude Béchar. C'est que l'objectif principal de la loi est ambitieux: réduire de moitié d'ici dix ans le nombre de personnes pauvres au Québec.

MARASME

SUITE DE LA PAGE B 1

Le président Laurent Gbagbo et les siens présideront aux commémorations dans le sud du pays, où vivent les trois quarts de la population. À Abidjan, à la mémoire des victimes de la guerre, une chapelle ardente a été aménagée dans la cathédrale Notre-Dame; des gerbes de fleurs et des cierges brûlants ont envahi le rond-point de la place de la République; plusieurs mairies projettent le film *Le Cri du sang innocent*. En raison de la «proximité» du 21 septembre, décreté Journée mondiale de la paix par les Nations unies, le ministre ivoirien de la Réconciliation nationale a proposé de «faire le pont du recueillement». Hier, le quotidien *Le Temps* a publié une lettre aux Ivoiriens du chef de l'État, qui a lancé un nouvel appel aux rebelles pour qu'ils déposent les armes.

Mais au lieu de se rapprocher, la perspective du désarmement s'éloigne. Les forces de paix françaises et ouest-africaines, au total 5300 hommes, ont beau «sécuriser» une zone de confiance, un corridor est-ouest de 600 kilomètres d'une largeur variant entre 25 et 50 kilomètres, de part et d'autre de cette zone tampon, la méfiance entre Ivoiriens reste abyssale. Au point où même le déploiement des «forces impatiales» dans le nord rebelle, vivement souhaité par le commandant de l'opération Licorne, le général Joana, ne garantirait pas la réunification. Au contraire, gardienne respectée du cessez-le-feu, l'armée française risque d'autant plus de consacrer la partition de la Côte d'Ivoire que le riche Gbagboland du sud n'a guère besoin de sa moitié aride du nord.

Après la signature des accords de paix de Marcoussis, en janvier, il a fallu attendre huit mois pour que le gouvernement d'union nationale, formé en mars, soit au complet. Ses derniers trois titulaires ont été nommés, il y a moins d'une semaine. Or les



LUC GNAGO REUTERS

Des civils ont fui Danane, dans le sud de la Côte d'Ivoire, en mai dernier, malgré un cessez-le-feu.

ministres déjà en place, tel Guillaume Soro, estiment être «des potiches» puisqu'ils n'ont de prise ni sur leur administration ni sur les sociétés publiques dans leur domaine de responsabilité. Jeudi, veille du premier anniversaire de la guerre, tous les partis — sauf celui du président Gbagbo — étaient réunis pour se concerter au sujet d'un boycott unitaire du conseil des ministres et d'un éventuel memorandum de protestation à adresser au secrétaire général des Nations unies, Kofi An-

nan, et à Jacques Chirac, «les garants du processus de Marcoussis en panne».

En un an, ayant refusé de choisir son camp, Paris a d'abord consacré les rebelles à Marcoussis puis accompagné le président Gbagbo dans sa lente reconquête du pouvoir. Pour un coût élevé, «la France vili-pendée et adultée» — autre titre de *Fraternité Matin* — a militairement verrouillé son ancienne colonie. Elle a épargné à la Côte d'Ivoire un bain de sang. Elle n'a pas su lui imposer une sortie négociée de la crise.

PERSPECTIVES



L'organisation de la première journée sans voitures à Montréal ne s'est pas faite sans mal.

Pas de voitures dans 1321 villes du monde

À la maison, l'auto

Trente-six pays participent à l'événement

En ville sans ma voiture! auquel se joint Montréal

Il s'en est fallu de peu pour que la première édition montréalaise de «En ville sans ma voiture!» ne voie pas le jour. Les élus de l'arrondissement de Ville-Marie ont dû se faire tirer l'oreille avant de donner leur aval au projet. Puis, ce fut au tour des commerçants d'opposer leur résistance. Après quelques compromis, les principales dissensions ont finalement été aplanies. Montréal se joint donc cette année aux 1321 villes dans le monde qui interdiront, pour quelques heures lundi, l'accès des voitures au centre-ville.

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

À partir de 10h lundi, les voitures ne seront pas les bienvenues dans la rue Sainte-Catherine, entre McGill College et Guy. L'initiative des journées sans voitures, née à Paris en 1998, a d'abord gagné l'ensemble de l'Europe avant d'envahir le monde. Aujourd'hui, 36 pays participent au mouvement, qui mise davantage sur la valeur symbolique du geste que sur ses effets à court terme sur la pollution urbaine.

Pour ne pas trop bousculer les habitudes, la première édition de la journée sans voitures à Montréal sera relativement modeste. On attendra que l'heure de pointe soit passée avant de fermer la rue Sainte-Catherine au centre-ville ainsi qu'une dizaine d'artères qui la croisent. Puis, ce sera la fête sur le site libéré des envahisseurs motorisés pendant quelques heures. L'Agence métropolitaine de transport (AMT), maître d'œuvre du projet, a d'ailleurs prévu une série d'activités d'animation dans cet environnement sans voitures et sans klaxons.

Cette journée à la gloire du transport collectif sera un véritable test pour Montréal car, si le périmètre paraît fort restreint — six kilomètres de rue seront fermés, contre 155 à Paris —, l'organisation de l'événement s'est avérée pour l'AMT une opération complexe. «On voulait le faire l'année dernière, sauf qu'on s'y était pris au mois de mai. Et on s'est vite rendu compte, en regardant l'organisation monu-

mentale que ça requerrait, qu'il fallait s'y prendre un bon neuf mois à l'avance», explique Florence Junca-Adenot, présidente-directrice générale de l'AMT. Mais ce n'était que partie remise et l'AMT a réussi à mener à terme son projet en 2003.

La cause n'était pas gagnée d'avance et l'Agence a dû composer avec la réticence initiale manifestée par les élus de l'arrondissement de Ville-Marie, puis avec celle des commerçants. Les obstacles ont pu être surmontés et, somme toute, la controverse a peut-être été bénéfique aux organisateurs, qui ont pu profiter d'une publicité imprévue, reconnaît Mme Junca-Adenot.

Rien ne garantit que l'expérience sera répétée l'an prochain, du moins dans sa forme actuelle. «Je pense qu'il faut d'abord passer à travers l'expérience de lundi», indique Mme Junca-Adenot. Il faut la mesurer et regarder la réaction des gens. On va espérer qu'il ne pleuvra pas. Après notre «debriefing», on verra ce qu'on fait l'an prochain.

Progression

La journée «En ville sans ma voiture!» est née en France en 1998 à l'initiative de Dominique Voynet, alors ministre français de l'Environnement. Paris a mené le bal pour entraîner dans son sillage près d'une centaine de municipalités de l'Hexagone, et plus d'un millier de villes dans le monde, dont Londres, Genève, Bruxelles, Helsinki et Dublin. L'Espagne est la grande championne avec 206 villes participantes.

Au Canada, les villes de Toronto, Kitchener, Ottawa et Montréal se sont jointes au mouvement.

L'événement a lieu chaque année à la même date, soit le 22 septembre, et s'il s'agit d'un jour ouvrable, c'est tant mieux pour la cause. Pourquoi le 22 septembre? Parce que cette date suit de près la rentrée scolaire, moment où les citadins renouent avec leurs mauvaises habitudes en matière de transport. «À Montréal, c'est au mois de septembre que la congestion automobile est la plus importante», signale d'ailleurs Mme Junca-Adenot.

Bien que dans certaines villes on ait remarqué cette journée-là une hausse de l'achalandage dans le transport en commun et une baisse du niveau de pollution, l'impact à plus ou moins long terme demeure difficile à évaluer. «À Montréal, le périmètre n'est pas assez important et la durée de l'événement trop courte pour qu'il y ait une diminution de la pollution. Par contre, à terme, si chacun fait des petits gestes pour diminuer le nombre de déplacements motorisés, ça aura un effet sur la pollution», croit Mme Junca-Adenot.

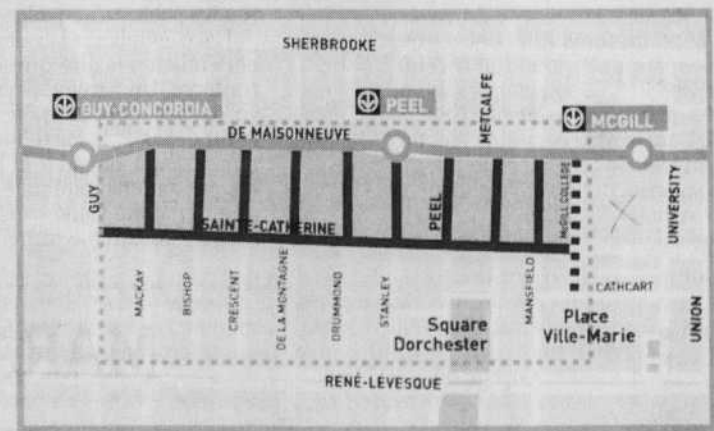
L'AMT évalue à 200 000 \$ la somme qu'elle a dû dépenser pour l'organisation de la journée. Du côté de la Ville, qui assure la sécurité entourant la tenue de l'événement, la facture s'élève à 60 000 \$.

Quand les politiciens montréalais ont donné leur aval à la journée

sans voitures, les gens d'affaires ont dû renoncer à monter aux barricades et se résigner au verdict des élus. Ils sont toujours sceptiques. «On ne sait pas quelles seront les conséquences lundi», indique André Poulin, directeur général de la société de développement commercial Destination centre-ville, qui craint une baisse du chiffre d'affaires des commerçants et des embêtements inutiles pour les gens d'affaires. «Ce sont des fonds publics qui sont investis dans cette journée. N'y a-t-il pas une meilleure façon d'investir pour sensibiliser la population au transport en commun?», se demande-t-il.

Mais les Montréalais pourraient imiter les Européens et se laisser gagner à la cause. Un sondage effectué le 22 septembre 2000 dans six villes européennes participant à l'opération, soit Lille, Hambourg, Barcelone, Turin, Copenhague et Helsinki, a révélé que 81 % des citoyens saluaient cette initiative et que 82 % d'entre eux souhaitaient voir l'expérience renouvelée.

A ceux qui craignent que cet événement, au-delà de ses objectifs louables, ne fasse qu'entraîner des bouchons de circulation autour du périmètre, Mme Junca-Adenot rétorque que «si la population répond à l'appel en venant autrement qu'en auto-solo lundi, Montréal sera la ville la plus libre qu'on n'aura jamais connue».



Le quadrilatère qui sera fermé à la circulation. Le boulevard de Maisonneuve restera ouvert.

DÉPUTÉ

SUITE DE LA PAGE B 1

frustrant pour un député que de travailler des années sur des projets pour les voir rejetés sans même avoir été entendus.

Pour un chef de gouvernement, ce ne sera pas de tout repos, prévient toutefois Clinton Archibald, professeur d'administration publique à l'Université d'Ottawa. «L'habitude de consulter est la grande force et la grande faiblesse de Paul Martin. Ça lui permet d'être au courant de toutes les tendances, mais ça prend du temps et ça donne l'impression à beaucoup de gens qu'il ne peut pas prendre de décision rapidement.»

Limage d'un caucus divisé agace aussi les députés. Ils en ont assez de voir chaque divergence assimilée à une manœuvre pour déstabiliser le chef. Ils soulignent que les camps qui se sont opposés dans les dossiers du financement politique, du bouclier antimissile, du proto-

le de Kyoto ou des mariages gais comptaient à la fois des partisans de Paul Martin et des partisans de Jean Chrétien.

Même l'entourage de Paul Martin est piqué quand la question est soulevée. «On doit sortir de cette mentalité voulant que ce soit embarrassant lorsque les libéraux sont en désaccord. Ce n'est pas le cas. Ça montre plutôt que les libéraux reflètent la diversité du pays. Les députés ont commencé à étirer leurs ailes, à sortir de la boîte où on les avait cantonnés pendant longtemps. Ce sera excitant, mais un ajustement difficile aussi pour certaines personnes, car on perdra des votes de temps en temps», soutient Brian Guest, un porte-parole de Paul Martin.

Jacques Saada, qui est whip adjoint, pense qu'il faut quand même reconnaître la nécessité d'encadrer cette démarche. «Sinon ce sera la confusion», dit-il. Ses collègues parlent de

règles, de balises, de critères. Lui ajoute l'autodiscipline. «Si on ne s'autodiscipline pas, on va créer certaines difficultés dont on paiera le prix.»

Les députés s'interrogent aussi sur l'équilibre à trouver entre l'autonomie individuelle des députés et leur appartenance à une équipe qui s'est fait élire sur la base d'un programme. «La distinction doit être faite entre, d'une part, le programme du gouvernement développé durant une campagne électorale et, d'autre part, des sujets qui n'ont pas fait l'objet de décision ni d'une promesse électorale», insiste John Godfrey, en parlant des critères qui devraient guider les votes libres.

Au bout du compte, cependant, c'est l'espoir qui prime. Comme ses collègues, Joe Fontana croit que les citoyens auront une meilleure opinion d'eux. «Plus les gens verront que nous ne sommes pas des marionnettes ni des ma-

chines à voter, plus ils verront que nous avons nos opinions et les exprimons, et plus ils seront capables de nous juger», ajoute M. Fontana.

Jacques Saada note cependant que les députés devront s'ajuster. «C'est facile de critiquer un projet de loi lorsqu'on dit qu'il est dicté par un ministre, mais ce sera plus difficile de le faire quand ce sera à nous qu'on confiera la tâche de le créer. [...] Si on responsabilise le député, il ne pourra plus se cacher derrière la ligne de parti. Il faudra qu'il assume son influence. Ça ne peut que servir la démocratie et la population.»

Reg Alcock croit que le processus législatif en bénéficiera lui aussi. «Les ministres devront, avant de présenter un projet de loi, avoir fait leurs devoirs auprès du caucus. Ils ne pourront plus tenir leur appui pour acquis. Une fois qu'ils l'auront cependant, les choses vont pouvoir procéder rapidement car il y aura déjà consensus.»



Michel David

Le train qui passe

À u début des années 80, un groupe de députés péquistes inquiets des compressions budgétaires décrétées par le gouvernement Lévesque s'était transformé en espèce de chien de garde des valeurs social-démocrates.

Il n'y était pas allé de main morte, critiquant ouvertement le budget présenté par Jacques Parizeau, dont il jugeait les dispositions contraires aux orientations fondamentales du PQ. On devine facilement l'humeur de «Monsieur» à la lecture des journaux, qui se faisaient un devoir d'étaler ces divisions sur six colonnes.

Les membres du «comité des 11» n'étaient pas d'obscurs députés d'arrière-banc, sans passé ni avenir. Présidé par Gilbert Paquette, il comptait dans ses rangs des gens comme Louise Harel, Guy Chevrette ou encore Denis Vaugeois, tous ministres en devenir, de même que des francs-tireurs comme Pierre de Bellefeuille, Guy Bisaillon et Yves Blais.

Il est difficile d'imaginer pareille situation au PLQ, même si la «réingénierie» entreprise par le gouvernement Charest suscite un certain malaise, parfois même une véritable inquiétude, aussi bien au sein de la députation que parmi les militants, qui ont du mal à reconnaître leur parti dans le programme de leur chef.

Il faut dire qu'il y a de quoi en dérouter plus d'un. Après l'élection-surprise d'une députée «rouge» dans Mercier, au printemps 2001, le PLQ donnait l'impression de vouloir doubler le PQ sur sa gauche. À entendre Monique Jérôme-Forget, certains doivent commencer à se demander si le nouvel objectif n'est pas de déborder l'ADQ sur sa droite!

Remarquez, les mouvements de contestation au PLQ ne sont jamais déclenchés pour des questions de principe mais de pouvoir. Au nom des «valeurs libérales», certains peuvent émettre des réserves à l'endroit de l'une ou l'autre politique mise en avant, mais celle-ci n'est ouvertement critiquée que si elle risque de provoquer une défaite électorale.

Le grand reproche qu'on faisait à Claude Ryan ou à Daniel Johnson, comme à Jean Charest avant le 14 avril, avait peu à voir avec leur programme. Ils avaient simplement le tort d'avoir perdu. Inversement, le flou des positions de Robert Bourassa ne dérangeait personne dans la mesure où il gagnait. Au PQ, personne n'a songé à reprocher à Jacques Parizeau sa cinglante défaite de 1989, tellement il était au diapason des militants, tandis que la victoire de 1998 n'a en rien amélioré les relations de Lucien Bouchard avec son parti.

Soit, le «comité des 11» du PQ reprochait aussi aux compressions budgétaires du gouvernement Lévesque de heurter de plein fouet sa clientèle, mais il y a indéniablement dans la culture péquiste une dimension idéologique qu'on ne retrouve pas au PLQ, sauf en ce qui concerne la question constitutionnelle.

D'ailleurs, on ne voit pas très bien autour de qui pourraient se regrouper d'éventuels contestataires libéraux. En 1981, une femme comme Louise Harel, qui disposait déjà de très solides appuis chez les militants péquistes, pouvait se permettre de défier son chef, et elle ne s'en privait pas. Une telle chose est impensable dans un parti d'intérêts comme le PLQ.

Au reste, M. Charest a pris les moyens d'asseoir son autorité. La liquidation de Pierre Paradis a clairement démontré qu'il n'entendait la partager avec personne. Sauf un ou deux anciens, qui ne sont pas du genre à faire des problèmes, les membres de son cabinet lui doivent tout. Yves Séguin s'oppose à la modification de l'article 45 du Code du travail, mais il est davantage du genre à démissionner sur un coup de tête, comme il l'a déjà fait, qu'à mener une cabale.

Bien sûr, il y a les laissés-pour-compte, parmi lesquels se retrouvent comme par hasard les éléments les plus progressistes du caucus, mais ils sont bien mal placés pour faire entendre leur voix. Celui qui était le plus associé aux valeurs traditionnelles de justice sociale du PLQ, Christos Sirros, a été neutralisé par son élection à la présidence de l'Assemblée nationale, ce qui lui interdit toute prise de position publique.

Des députés anglophones comme Geoffrey Kelley (Jacques-Cartier) ou Russell Williams (Nelligan) sont également préoccupés de justice sociale, mais encore faudrait-il que quelques collègues francophones y fassent écho.

À l'époque où le PLQ était dans l'opposition, leur collègue de Saint-Henri-Sainte-Anne, Nicole Loiselle, avait semblé très émue du rapport de la Commission des droits de la personne, daté d'octobre 2001, qui dénonçait les abus dont les personnes âgées étaient victimes dans des centres d'accueil privés insuffisamment encadrés par l'État.

Mme Loiselle doit sûrement s'interroger sur les effets du partenariat public-privé que le gouvernement entend introduire à grande échelle dans les services d'accueil destinés au troisième âge.

Il y a bien, parmi les nouveaux élus du 14 avril, des gens qui ont œuvré au niveau communautaire, comme Dominique Vien (Bellechasse) ou Francine Gaudet (Maskinongé), mais on peut difficilement demander à de jeunes députés de s'opposer aux projets dont le premier ministre semble faire un engagement personnel.

Surtout que la main de M. Charest se fait très lourde sur son caucus. Les vétérans n'ont pas le souvenir d'un chef aussi soucieux d'imposer sa façon de voir les choses à ses députés. En cette matière, il s'inspire beaucoup moins de ses prédécesseurs libéraux, qu'il n'a d'ailleurs pas connus, que de celui qui a été son mentor pendant près de dix ans, Brian Mulroney.

Le problème est que ses députés n'en savent pas plus long que vous et moi sur ses projets. Ils se contentent de regarder passer le train. Même le ministre du Travail, Michel Després, a appris en écoutant son discours au dernier conseil général du PLQ qu'il devait s'attaquer dès maintenant à la modification de l'article 45 du Code du travail. C'est dire!

Il semble que Mme Jérôme-Forget ait maintenant l'intention de consacrer quelques petits-déjeuners à les instruire des mesures qu'ils auront bientôt la tâche de défendre auprès de leurs électeurs. Ils sauront au moins ce qu'il y a dans le train. C'est vraiment trop aimable de sa part!

mdavid@ledevoir.com

ÉDITORIAL

Glissement à droite

Les militants du Parti libéral du Canada confirmeront ce week-end, alors qu'ils éliront les délégués au congrès au leadership, l'avance insurmontable que détient Paul Martin dans cette course. L'homme suscite une confiance quasi aveugle de ses supporteurs qui, pas plus que le grand public, ne savent pas où il entend les conduire. La seule chose certaine, c'est qu'un gouvernement Martin inclinera à droite.

Paul Martin et Jean Chrétien ont dirigé en tandem le gouvernement fédéral pendant neuf ans sans que l'on sache trop qui influençait l'autre. Même après avoir été chassé du cabinet, l'an dernier, l'ex-ministre des Finances n'a pas voulu se démarquer radicalement du gouvernement, ce qui n'est plus le cas. Ses propos des derniers jours indiquent que les priorités de son gouvernement seront fort différentes de celles du gouvernement actuel.

Devant la Chambre de commerce de Montréal, M. Martin a indiqué jeudi que la responsabilité fiscale serait sa grande priorité. Contrôle serré des dépenses et remboursement de la dette seront à l'ordre du jour. Celle-ci sera ramenée de 40 % du PIB à 25 %, et ce, tout en continuant à réduire les impôts. Il rejetait ainsi du revers de la main les conseils prodigués mardi par Jean Chrétien, selon qui la marge de manœuvre du gouvernement fédéral acquise au terme de la lutte contre le déficit doit servir au redéploiement des programmes sociaux mis à mal ces dernières années et non aux réductions d'impôt.

Paul Martin a grandi dans le Parti libéral et, comme la plupart des militants de ce parti, il se préoccupe de progrès social. Mais il est aussi marqué par son expérience dans le monde des affaires. Il est de ceux qui croient que le progrès social passe par le progrès économique. Cela se traduira par des politiques visant à réunir les conditions favorisant ce progrès économique. Contrairement à ce que suggérait Jean Chrétien, le pendule politique ne reviendra pas à gauche.

On verra une indication supplémentaire de cette tendance conservatrice chez M. Martin dans ses réticences à appuyer le projet sur le mariage gai. Si, cette semaine, il a voté contre la motion de l'Alliance canadienne réitérant la définition traditionnelle du mariage, il a par contre donné tous les signaux nécessaires permettant de croire qu'une fois en poste, il cherchera une voie différente de celle prônée par le gouvernement Chrétien.

Les militants libéraux n'apparaissent pas malheureux de voir leur parti poussé à droite par leur futur chef. Cela correspond à l'air du temps. Après les excès qui ont conduit à une dette de près de 508 milliards dont les intérêts représentent une dépense annuelle de 38 milliards, le discours sur la responsabilité fiscale continue d'être bien perçu, d'autant plus qu'il est répercuté par la droite canadienne.

Sur le plan électoral, les libéraux ne sont pas menacés, surtout pas sur leur gauche où, si on fait exception du Bloc québécois au Québec, ils n'ont rien à craindre. À droite, le Parti libéral n'est pas non plus, du moins pas tant que l'Alliance canadienne et le Parti conservateur se comportent en frères ennemis. Reste qu'un électeur sur trois est prêt à voter pour un des deux partis de droite, ce qui constitue un électorat qu'on ne peut ignorer.

Si la tentative de rapprochement qu'ont à nouveau lancée alliés et conservateurs ces derniers jours réussissait, la droite unifiée pourrait se révéler menaçante, tout particulièrement dans l'Ouest et dans les Maritimes. S'il veut pouvoir diriger un gouvernement national représentant toutes les régions du pays, Paul Martin n'a le choix que de faire valoir le côté conservateur de sa personnalité en laissant percevoir ses réticences sur le mariage gai ou encore en favorisant une plus grande ouverture à l'endroit des États-Unis. Il entrainera d'autant plus facilement son parti vers la droite que celui-ci est avant tout un parti de pouvoir. Sans renier ses valeurs, il a toujours su adapter son discours.

Les puritains

Quelle mouche a donc piqué les membres du Comité des opérations gouvernementales pour qu'ils placent sur le même rang Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada, et George Radwanski, l'ex-commissaire à la protection de la vie privée?

Car ils ont beau avoir frappé l'imaginaire, ce ne sont pas en soi les 7000 \$ de frais de restaurant en un an qui ont entraîné la chute de M. Radwanski mais bien son comportement, qui n'était pas conforme à l'exigence raisonnable d'honnêteté, indiquaient eux-mêmes les députés dans leur rapport sur ses agissements.

En clair, M. Radwanski a caché des informations au comité, notamment en modifiant des documents. À ses dépenses somptueuses s'ajoutaient des pratiques administratives douteuses et des allégations de favoritisme; aussi, le climat de travail était si conflictuel dans son service que ses employés ont manifesté contre lui au printemps. De plus, M. Radwanski a vu Revenu Canada effacer la somme de 540 000 \$ qu'il devait à l'impôt à la toute-veille de sa nomination, en 2000.

Le nouveau comité (il a tout juste un an) a le grand mérite d'avoir débusqué un tel personnage et de s'être donné, dans la foulée, le mandat de revoir le processus de nomination des agents du Parlement et leur gestion. C'est toutefois une véritable dérive qu'ils en déduisent que la chasse à toute dépense hors de l'ordinaire est maintenant grande ouverte. Et le fait qu'Adrienne Clarkson soit leur nouvelle cible relève du manque de jugement.

Depuis 1926, la fonction de gouverneur général comprend des visites d'État: une cinquantaine ont eu lieu à ce jour. Dès son entrée en fonction, Mme Clarkson a décidé de rafraîchir ce rituel. Aux soupers d'apparat à son seul bénéfice, elle a choisi de profiter de ces visites pour montrer le visage culturel, social et scientifique du Canada.

Tant lors de son premier voyage d'État, en 2001 en Argentine et au Chili, que celui en Allemagne l'année suivante et celui qui la mènera en Russie, en Finlande et en Islande dès cette semaine, Mme Clarkson a donc entraîné à sa suite des artistes, des chercheurs, des représentants d'organismes, qui ont participé partout à des débats et à des présentations. L'exact équivalent des missions commerciales d'Équipe Canada, où se pressent les premiers ministres et dont ni l'importance ni le coût ne sont jamais remis en cause. Or la vitrine culturelle d'un pays vaut autant d'être vantée à l'extérieur que ses exploits industriels.

Mais la gouverneure générale agace. La presse de langue anglaise n'a de cesse de critiquer ses tenues, son mode de vie, son célèbre mari. Ce n'est pas aux députés de se faire le relais de ces dénégations populistes. À moins de vouloir abolir carrément la fonction, ce qui est une tout autre question.

LE DEVOIR

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS



LETTRES

Guy Boulizon, 1906-2003

Il est parti doucement, parti en ami, aimé, entouré. Tout ce qu'il a été pour nous depuis 1938, arrivant de Nevers pour œuvrer au collège Stanislas de Montréal! Educateur, pédagogue, éveillé à tout, à tout ce qui s'appelle récit, croyance, vérité du cœur, bien de l'esprit. À cause de son universalisme culturel et de son goût pour les arts, les arts visuels en particulier, à cause de ses talents d'écrivain et d'éditeur, Guy Boulizon ne pouvait que nous faire penser parfois à ces intellectuels de la Renaissance qui trouvent leur bien partout où il se trouve. Ce joyeux troubleur, conteur hors pair, ce héros du récit a publié plus de vingt livres. Dès 1943, ses *Contes du Moyen Âge* et, en 1948, ses *Féeries radiophoniques*. Ainsi de suite!

Plusieurs d'entre nous se souviennent peut-être de ces temps bémols où M. Boulizon, en fin d'après-midi, assumait des heures d'écoute à Radio-Collège et à Radio-Canada. Au retour de l'école, un nombre imposant d'enfants des écoles primaires et secondaires rentraient vite à la maison pour écouter «M. Boulizon». Encore dans les années 80 du dernier siècle, il aimait dire, raconter devant les amis et les proches. Sa seule requête pour récompense: «Apportez-moi du sucre à la crème.»

C'est qu'il fut avant tout un homme de parole et de fidélité. La parole respectée donne de la dignité aux mots. Parmi toutes les paroles

énoncées par ce fin causeur, décédé presque centenaire, il y en avait une qui, pour lui, était essentielle: la parole biblique. Quand il lisait un texte sacré, toute sa sensibilité y passait. Dans la préface qu'il signe en 1993 au livre de l'homéliste Guy Lapointe, Guy Boulizon salue encore en mots révérencieux «ces paroles sacrées qui depuis Abraham se lancent à la conquête de la Vie [...], ces paroles qui traversent notre existence comme une grande ligne conductrice». Comme il aime ces mots venus de très loin, qui ont traversé les siècles et qui sont devenus pour les religions monothéistes une source irréversible de connaissance. Platon l'avait aussi pressenti à sa manière: «Depuis le commencement, toute notre parole a été une recherche de la connaissance.» Guy Boulizon nous laisse en fin de compte l'exemple heureux d'un détecteur de vérité verbale. Le Moyen Âge français, qu'il aimait beaucoup, dirait sûrement de lui qu'il fut à plusieurs titres véritable preux et ami courtois de «langue française»... en terre lointaine!

Benoît Lacroix
Septembre 2003

Le message caché de Bernard Landry

Un petit commentaire d'un latiniste au sujet du film de M. Labrecque sur Bernard Landry. Dans son altercation avec les journalistes au su-

jet des propos tenus par Jacques Parizeau, M. Landry avait désespérément essayé de pacifier les journalistes en réurgissant une phrase pseudo latine qui voulait prétendument dire: «*Ecoute aussi l'autre partie.*» Le fait qu'il l'ait répétée une vingtaine de fois m'a fait croire qu'il y avait un message particulier caché là-dedans, et il me semble que je l'ai découvert. Je me permets de signaler que la phrase originale (qui est une paraphrase d'un passage de *Médée* de Sénèque) se lit comme suit: «*Audi* [prononcez: *audi*] et *alteram partem.*» Pourtant, ce qui est sorti de la bouche de M. Landry contenait un double lapsus. Et comme Bernard Landry est un homme très cultivé, je soupçonne qu'il l'ait fait sciemment. Alors, premièrement, il a omis le mot clé (= aussi) et, deuxièmement, au lieu de dire *audi* (*audi*), il a dit *odi* (*odi*), qui signifie «je déteste» (comme dans le fameux «*Odi et amo*» de Catulle = «Je déteste et j'aime», «*Odi profanum vulgus*» d'Horace = «Je déteste la foule profane»). Le résultat était plutôt comique car cette phrase telle que prononcée par Landry: «*Odi alteram partem*», signifie: «Je déteste l'autre partie». Et même s'il n'a pas précisé quel parti il visait (l'ADQ, le PLQ ou les deux), il a fait preuve, en plein milieu de la campagne électorale, d'une étonnante sincérité, une qualité qui est tellement rare chez nos politiciens, sauf que personne ne l'a remarquée ni appréciée...

Leszek Wysocki
Septembre 2003

REVUE DE PRESSE

Votes libres, mais cours suprêmes

Antoine Robitaille

L'esprit libre: qu'y a-t-il de plus beau? En pleine campagne électorale, le premier ministre ontarien Ernie Eves affirmait au *Ottawa Citizen* qu'une des façons d'intéresser de nouveau les citoyens à la politique serait de tenir davantage de votes libres dans les parlements, soit réduire la chape de plomb des partis sur l'opinion des députés. Il a même encouragé un de ses députés du type «*électron libre*», Gary Guzzo, à continuer à dire tout haut ce qu'il pense, rapportait Charles Gordon dans le *Citizen*.

Dans *The Globe and Mail*, c'est Jeffrey Simpson qui célébrait la tenue de deux votes libres à la Chambre des communes cette semaine sur la question des mariages homosexuels. «Attendez-vous à en voir de plus en plus», écrivait-il. Car ce type de vote pourrait bien devenir routinier lorsque Paul Martin deviendra premier ministre. C'était beau, cette semaine, ironise un brin Simpson, de voir les députés de tous les partis «se mettre soudainement à chercher leur conscience». Enfin, dit le chroniqueur, ces élus ont dû tenir compte de leurs commettants. «Que le vote ait été si chaud reflète la division évidente du pays. Le Parlement devient une sorte de miroir. Plus les votes au Parlement reflèteront le pays, plus le pays se reconnaîtra dans le Parlement et s'intéressera à ce qui s'y passe.» Simpson espère donc que Paul Martin adoptera les changements dont il parle. Récemment encore, dans un discours à Toronto, M. Martin a dit qu'il ferait en sorte d'adopter à Ottawa la règle britannique des «*three lines*», qui fait la distinction entre trois types de vote: un premier, qui est un vote de confiance, comme sur le budget, un deuxième, où le gouvernement recommande de voter dans un sens mais qui ne met pas en jeu la confiance de la Chambre dans le gouvernement, et un troisième, totalement libre. «C'est une bonne idée de Paul Martin, dit Simpson, mais l'adopterait-il vraiment?»

(Don Martin, dans le *Calgary Herald*, disait mercredi que sur la question des mariages gays, cependant, Paul Martin était totalement confus: «Le prochain premier ministre s'est tortillé comme un bretzel et a pris une non-position.»)

Qu'importe que les votes soient libres au Parlement si les décisions sont prises par les juges? Telle est la question qu'auraient pu poser plusieurs commentateurs de l'Ouest qui rappellent cette semaine que toute cette affaire de mariage gai a été tranchée d'avance par les tribunaux et non par les élus du peuple.

Question: les tribunaux peuvent-ils commettre un outrage au Parlement? Douglas Fisher, de la chaîne *Sun*, disait jeudi que c'est exactement ce qui s'est produit dans le cas du mariage gai il y a quelques mois. Souvenons-nous que des juges de la Cour d'appel ontarienne avaient tranché ainsi: les homosexuels devaient immédiatement obtenir le droit de se marier. On ne devait pas exiger d'eux qu'ils attendent les lois fédérales leur permettant de le faire. Le gouvernement Chrétien n'est pas allé en appel mais soumettra sa loi à la cour pour avis. «Mais qu'est l'instance suprême dans notre système? Les tribunaux ou les parlements?», s'interroge Fisher. La notion d'«outrage au Parlement», commis par les tribunaux, a été avancée par un député libéral, John Bryden, qui a déposé sa plainte devant la présidence de la Chambre des communes. Il fait remarquer que les juges ontariens, dans le cas du mariage gai, se sont fondés sur un argument que le juge Frank Iacobucci, de la Cour suprême, a utilisé dans un arrêt de 1998: «Les groupes qui ont été historiquement victimes de discrimination ne peuvent attendre que les gouvernements leur reconnaissent, une étape à la fois, leur droit à l'égalité et à la dignité.» Dans cette phrase, aux yeux du député libéral, il est suggéré que le Parlement «n'est pas capable d'agir avec l'empressement nécessaire pour réformer les lois». Bref, on sous-entend qu'une autorité supérieure se charge de le faire. Dans ces cas, les juges ne sont plus simplement les «bouches de la loi» (comme le disait Montesquieu), ils deviennent carrément des législateurs. Fisher raconte que d'autres libéraux se sont joints à la lutte du député Bryden contre «l'activisme judiciaire». Bien sûr, dit-il, «la présidence de la Chambre ignorera sa plainte, mais cette opposition entre les juges et le Parlement ne s'évaporerait pas».

La lutte contre «l'activisme» des tribunaux est une cause chère à l'Alliance canadienne. Un éditorial du *Calgary Sun* reprenait cette semaine les positions du chef Stephen Harper, selon lequel les tribunaux ont fait le travail pour le gouvernement Chrétien: «Ce sont eux, les libéraux, qui ont nommé les juges; ensuite, évidemment, ils ne sont pas allés en appel lorsque le jugement est tombé.» Selon le *Sun*, cette critique a beau avoir l'air étroitement «western», il ne sert toutefois à rien de se faire intimider par la prétendue supériorité des gens de l'Est. «Harper dit la vérité», insiste le *Sun*: le fédéral demande ni plus ni moins aux tribunaux de rédiger les lois à sa place. Or, dit le *Sun*, les juges sont plutôt favorables à la cause homosexuelle, «contrairement à la population, qui est totalement divisée sur la question».

Pire, le *Sun* estime qu'il y a collusion des juges et des militants homosexuels et qu'un événement récent le prouve: «Lors de la semaine de la Fierté gay, à Toronto, le 26 juin plus précisément, lors d'une réception offerte par une firme de droit, des avocats gays et leurs clients ont apparemment fait la fête en compagnie des mêmes juges qui venaient de trancher en faveur du mariage gai. Au milieu des toasts et des applaudissements, des juges ont même été photographiés embrassant des activistes gays souriants.»

Le journal rappelle que le juge en chef de la Cour suprême, Beverly McLachlin, lors d'un récent discours, affirmait pourtant que les juges «n'ont pas de plan prédéterminé». Cela fait sourire le *Sun*, qui dénonce «l'attitude d'affreusement antidémocratique qui caractérise l'ensemble du système politique et juridique de l'Est [canadien], du sommet à la base. Et si vous le critiquez, comme Harper a eu le courage de le faire, on vous traite de paranoïaque cinglé de l'Ouest».

On parlait de vote libre... Mais c'est la recette de *Canadian Idol* et autres *Star Académie!* Margaret Wente, dans le *Globe and Mail* de jeudi, avouait qu'elle avait bien aimé l'émission *Canadian Idol*, bien que cela illustre l'aspect «darwinien» de notre culture.



Bernard Descôteaux



Josée Boileau

IDÉES

Jean Charest et son programme conservateur

Le Parti libéral du Québec disparaîtra-t-il?

GUY LACHAPPELLE

Professeur titulaire au département de science politique de l'université Concordia

Après chaque défaite électorale du Parti québécois, les exécutifs d'Ottawa et du Canada sont toujours prompts à monter aux tribunes pour affirmer la mort du projet souverainiste. Le Canada anglais s'endort à chaque occasion sous les mêmes berceuses fédéralistes, qu'elles soient murmurées par des Stephen Harper ou par des Stéphane Dion. Et pourtant, depuis le 14 avril dernier, c'est bel et bien le Parti libéral du Québec qui est en train de disparaître.

Depuis son élection comme premier ministre du Québec, Jean Charest multiplie les annonces qui devraient pourtant laisser songeurs les militants libéraux. Pour ceux qui croient encore que la défense des intérêts du Québec devait être la première priorité de nos élus, le «nouveau» Parti libéral du Québec semble plutôt guidé par des principes «libéraux» habillés à la mode conservatrice.

Dès son élection, Jean Charest s'est entouré, au sein de son cabinet, de personnes issues de la filière conservatrice et ayant travaillé avec lui pendant l'ère Mulroney à Ottawa. Son conseil des ministres est d'ailleurs formé de plusieurs partisans ou militants conservateurs. Avec le «limogeage» de Pierre Paradis, Jean Charest a voulu envoyer un message clair à ses ministres et députés: il n'y a plus de place au PLQ pour les «nationalistes» qui souhaitent poursuivre, par exemple, les efforts d'un Robert Bourassa. Pour ceux qui ne l'ont pas compris, prenez bonne note: le Québec rentre dans le rang.

Le monde a changé

Les premiers gestes et les premières annonces du gouvernement Charest en ce sens n'ont d'ailleurs pas tardé depuis quatre mois. Dans son vaste programme dit de «réingénierie de l'État québécois» se profile un autre principe néolibéral: que vous soyez chef d'entreprise, fonctionnaire, artiste ou simple citoyen, ne comptez plus sur le gouvernement du Québec pour vous aider. Pendant que de nombreux États américains et plusieurs provinces canadiennes proposent, mondialisation oblige, des stratégies d'attraction des investissements étrangers et de commerce international, le gouvernement Charest, lui, entend réduire les subventions aux entreprises.

Les effets ont d'ailleurs été immédiats. Un climat d'attentisme et d'incertitude s'est installé parmi les dirigeants d'entreprises qui ne voyaient plus se profiler l'aide des ministères à vocation économique. BioChem a fermé ses portes sans que personne ne s'en inquiète, sauf les syndicats. En bout de piste: la perte de 13 200 emplois en août au Québec et un taux de chômage de plus de 10 %, le plus haut depuis décembre 1998.

Jean Charest n'a pas compris que depuis la défaite conservatrice à Ottawa, en 1993, le monde a changé et que les meilleurs gouvernements ne sont pas ceux qui interviennent le moins. La concurrence n'est pas uniquement pancanadienne, elle est régionale et internationale, et le gouvernement du Québec se doit de continuer à développer des outils pour attirer davantage d'investissements étrangers. En gelant les dépenses du ministère des Relations internationales du Québec, le gouvernement Charest limite encore davantage les moyens que possède le Québec d'accroître sa visibilité internationale. À ne rien faire, le Québec risque encore une fois de ne plus être une société globale mais tout au plus une région canadienne, une province comme les autres.

Mirage

Sur le plan social, Jean Charest réaffirme, depuis qu'il est élu, que son objectif est d'améliorer les services aux citoyens. Or, en matière de services de garde, les cafouillis ont été multiples. Entre l'augmentation des coûts, le partenariat public-privé (c'est-à-dire le retrait de l'État) ou de meilleurs services, c'a été la



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Charest n'a pas compris que depuis la défaite conservatrice à Ottawa, en 1993, le monde a changé et que les meilleurs gouvernements ne sont pas ceux qui interviennent le moins.

vaux-hésitation. Mais l'objectif est simple: revoir le financement et l'universalité du régime et faire payer davantage les familles.

Le privé pourra donc offrir les mêmes services à un coût supérieur sans qu'on se pose véritablement la question si les services sont ou seront de meilleure qualité. En matière de santé, l'abolition des régies régionales de la santé et des services sociaux procède de la même analyse: il faut diminuer les dépenses. Même argumentaire de la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, qui proposait de privatiser l'eau, s'appuyant sur une étude comparative Angleterre-Ecosse-Irlande. En bref, sous le prétexte de vouloir offrir de meilleurs services, le gouvernement Charest veut désengager l'État de ses responsabilités collectives les plus fondamentales. Le mirage, c'est que tout cela devrait rimer avec une baisse d'impôt.

Le Québec-nation

Sur le plan des relations Québec-Canada, le PLQ continue d'aller à reculons. Pour le gouvernement Charest, le Québec ne constitue pas une «nation» dans tous les sens du mot. Dans un texte publié dans *Le Devoir* le 6 septembre dernier, le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, Benoît Pelletier, parlait du Québec comme d'une communauté francophone parmi d'autres au Canada, d'une société «majoritairement francophone». Les concepts utilisés nous renvoient au rapport Pépin-Robarts mais surtout aux principes de la Loi canadienne sur les langues officielles, telle que formulée au moment de l'entente de Charlottetown.

Mais il y a et il y aura toujours une différence fondamentale entre le Québec et les autres groupes francophones en Amérique. Le Québec constitue une nation subétablie ayant ses propres institutions ainsi qu'un gouvernement élu par l'ensemble des citoyens vivant sur son territoire. Les francophones au Canada constituent au plus des «nations minoritaires» ou des «groupes minoritaires» sans poids politique véritable. Considérer les Québécois sur le même pied que les francophones du Canada, c'est

faire fi des «circonstances politiques» réelles qui différencient les Québécois de tous les autres groupes francophones en Amérique.

Finalement, pour justifier son «virage à droite», Jean Charest aurait affirmé que les orientations de son gouvernement reflètent bien l'opinion des personnes qui ont voté pour le PLQ et l'Action démocratique du Québec, les électeurs de ces deux partis étant selon lui favorables aux changements qu'il propose. Jean Charest interprète donc à sa façon ce que l'électorat a bien voulu dire en lui donnant le mandat de gouverner. En tout cas, si les partisans de Mario Dumont ne le savaient pas, ils devront s'y faire et être patients: comme tout le monde, ils pourront voter à nouveau... dans quatre ans!

Démolisseurs à l'œuvre

Autant dans ses discours que dans les gestes faits par ses ministres, le gouvernement de Jean Charest s'éloigne de certains idéaux partagés, il n'y a pas si longtemps, par l'ensemble de la classe politique québécoise. Robert Bourassa avait au moins la passion du développement social et économique du Québec. Rappelons quelques-uns de ses programmes d'investissement publics: l'assurance-maladie, la Charte de droits et libertés, le français comme langue officielle du Québec, la souveraineté culturelle, etc. S'il a échoué sur le plan constitutionnel, il aura au moins eu le mérite, que l'on partage ou non le réalisme de ses positions, d'avoir essayé d'en obtenir davantage pour le Québec. Le Québec a besoin de bâtisseurs, pas de démolisseurs.

La question qui se pose est donc fort simple: Jean Charest aurait-il un programme caché? Fait-il le jeu du Canada anglais? Veut-il transformer suffisamment le PLQ pour lui proposer, au moment opportun, un nouveau nom: le Parti conservateur au Québec? Révisera-t-il ainsi le vieux rêve des «bleus»? Chose certaine, Jean Charest prend les moyens pour y arriver. Avant de proclamer la mort du projet souverainiste, les gens qui ont voté ou qui se glorifient de la victoire du PLQ devraient se demander s'ils n'ont pas, en fait, sonné le glas du Parti libéral du Québec.

Un nouveau concept de jeu questionnaire télévisé fait jaser

Quand le financement d'organismes relève du hasard

GENEVÈVE CAILLÉ
Montréal

Le jeu a souvent constitué un moyen privilégié d'amasser des fonds pour une «bonne cause». On n'a qu'à penser aux billets de Loto-Pompier, dont les profits sont annuellement redistribués aux grands brûlés, ou encore à «feu» l'émission *Fort Boyard*, lors de laquelle la manipulation de tarentules et la résolution des énigmes du sage père Fouras permettaient aux participants d'accéder au fameux trésor, versé à la Fondation Marie-Soleil-Tougas et à l'organisation Opération Enfant Soleil.

Le nouveau jeu questionnaire diffusé à la télévision de Radio-Canada, *L'union fait la force*, s'inscrit résolument dans cette tendance à faire du jeu l'élément redistributeur d'une certaine richesse. En effet, la participation à ce jeu repose sur l'appartenance à un organisme

communautaire «engagé dans l'offre d'activités sportives, culturelles, de plein air ou d'intervention sociale» auquel on «souhaite offrir de la visibilité» et «l'occasion de gagner de l'argent», comme le présente le site de Radio-Canada.

Ainsi, les sommes obtenues par les représentants de l'organisme victorieux (1000 \$ par jour, jusqu'à concurrence de 5000 \$ pour la semaine) iront garnir les coffres de celui-ci afin de réaliser des achats prioritaires, d'organiser des activités populaires ou de mener à terme des projets relevant de sa mission.

Que penser de cette nouvelle manière plutôt originale de redistribuer des fonds publics? Que penser du fait qu'une société d'État cherche à renflouer le portefeuille d'organismes contribuant au mieux-être de certains groupes et de certaines communautés? En quoi cette redistribution est-elle différente des nombreux prix et récompenses attribués aux candidats individuels participant à d'autres jeux

télévisés tels *La Poule aux œufs d'or* ou *La Roue de fortune*?

Le malaise provient ici précisément de la dimension «communautaire» revêtue par ces organismes. Bien que leur intervention ne soit pas d'ordre proprement politique, elle relève néanmoins de choix qui concernent l'ensemble de la société, ne serait-ce que par le financement public (bien que partiel) des organismes à vocation communautaire et dans le choix de privilégier certains types d'interventions plutôt que d'autres. La redistribution des richesses doit être le fruit d'une réflexion collective et, en ce sens, doit s'effectuer selon la volonté de la société.

Espérons que les compressions qui s'en viennent, notamment dans le domaine de l'éducation, n'annoncent pas la création de nouveaux jeux télévisés qui pourraient s'intituler, par exemple, *5 \$ à 7 \$*, offrant aux vainqueurs d'alléchants prix comme une place gratuite pour leur enfant dans un centre de la petite enfance.



SOURCE RADIO-CANADA

Patrice L'Écuyer est l'animateur du nouveau jeu questionnaire diffusé à la télévision de Radio-Canada, *L'union fait la force*.

Denise Bombardier

Les maux des mots

Les temps sont durs pour ceux qui usent des mots avec réserve, précision, parcimonie et nuance. Pour ceux aussi qui croient que les mots ne sont pas innocents et qu'ils sont l'expression de la pensée. Parler pour ne rien dire est révélateur d'un flottement de l'esprit lorsque cela ne sert pas d'écran derrière lequel se cache le locuteur. Mais la maladie actuelle, si on veut diagnostiquer la parole, ne serait-elle pas avant tout l'enflure verbale? Or l'enflure est un bon indicateur de l'inflammation qui sourd.

Sous l'influence des médias sans doute, on parle couramment comme les manchettes des bulletins de nouvelles, les personnages de téléroman et les animateurs excités et «punchés». Les enfants de six ans nous disent qu'ils sont «stressés», qu'ils «capotent», les porte-parole de n'importe quel mouvement se sentent «discriminés» quand ils ne subissent pas l'«exploitation», voire l'«apartheid». Le voyageur, entendons celui qui prend la route sous la pluie ou la neige, craint «la tempête», les spectateurs voient des films qui sont soit des «chefs-d'œuvre», soit des «merdes». Les enfants sont «géniaux» ou «crétins», les amis sont «sublimes» et les ennemis des «fascistes» ou des «tarés». Cela n'empêche pas tous ces bien-pensants de s'insurger contre les autres, ceux qui ne s'accrochent pas au vocabulaire délavé, aseptisé, de la rectitude politique, des paroles qui parlent plutôt des sourds que des «entendants différents».

Les mots-tics de l'heure n'expriment que l'excès et l'exacerbation, quand ils ne recouvrent pas de vertus la normalité du comportement. Le chanteur qui donne un rappel, l'invité qui accorde une entrevue, la plupart du temps pour parler de son spectacle ou pour vendre son disque ou son livre, toutes choses légitimes par ailleurs, se font remercier pour leur «générosité», si bien que ce mot a perdu tout sens. Les gens trouvent la moindre niaiserie «super» ou «hyper». Un vendeur est «super fin» et une route «hyper bloquée». Alors que jadis on roulait à bicyclette sans en faire un plat, on s'adonne aujourd'hui au vélo «extrême», déguisé, ça va de soi, en extraterrestre.

La marche à pied, vieille comme le monde, s'est transformée en exercice «sportif» avec prise de pouls, bouteille d'eau à la ceinture et montre-chronomètre au poignet.

Cette dramatisation générale de la quotidienneté, cette exagération du sens des choses par le choix des mots, banalisent, c'est inévitable, la réalité lorsqu'elles ne la pervertissent pas.

L'hyperbolisme ambiant est aussi une autre manière de niveler et d'homogénéiser la vie. Si l'excès est la règle, il s'anéantit lui-même car il ne peut exister dans la durée mais dans l'intensité. L'hyperbolisme est aussi une fuite en avant pour ceux qui ne contrôlent pas la parole ou qui manquent de mots. J'ai connu une personne qui a traversé la France avec deux phrases. Devant les splendeurs du passé qui l'impressionnaient incontestablement, elle s'exclamait: «C'est un très beau genre. C'est super!» Et face à l'architecture plus moderne, elle s'écriait: «C'est plus que super à la mode.» Dans le premier cas de figure, elle contemplant Versailles et, dans le second, Beaubourg.

L'enflure du vocabulaire pourrait aussi marquer l'obsession d'échapper à la quotidienneté routinière, le lot de chacun, qui ne ressemble en rien à l'image que nous renvoie de cette quotidienneté le monde médiatique qui nous gouverne. À travers le petit écran devant lequel les gens passent la majorité de leur temps de loisir, ne l'oublions pas, personne n'est dans la norme; le monde, contrairement à l'expression consacrée, n'est jamais ordinaire. La télé-réalité, genre qui fracasse les cotes d'écoute, nous le rappelle avec force et efficacité: vivre apparaît alors comme un sport extrême, excitant, exaltant et toujours dramatique. Les mots pour décrire les situations et les sentiments participent de cette irréalité qu'on désigne réalité. Les mots craquent à la manière des alouettes. Tout devient «écorçant», «effrayant», «débile», «au boutte», «extraordinaire», «hyper super», donc insignifiant.

Dépourvus de leur sens originel, par leur enflure, les mots risquent hélas de devenir des instruments d'incommunicabilité. Comment se parler et surtout se comprendre avec des mots dont le sens objectif nous échappe? Quand on appelle «agression» un geste d'impatience, «discrimination» un désaccord d'opinion, «catastrophe» une tache de vin sur un tapis et «chef-d'œuvre» un téléroman à la mode, on ne peut pas se faire comprendre par beaucoup de gens en dehors du premier cercle dans lequel on circule.

Que penser enfin du détournement des mots à des fins plus ou moins avouables? Traiter par exemple d'homophobe celui qui s'oppose au mariage entre personnes du même sexe? Décidément, les mots ne sont jamais innocents.

denbombardier@earthlink.net

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Utilisez de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits divers), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Julie Carpenier (pages éditoriales, sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (affaires); Michel Garneau (cartooniste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Dulong et Christine Dumazet (reluctants); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Ballargoon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Genevieve Ollis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gylaine Côté, Marlène Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Géraud, Christiane Legault, Philippe Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Rueland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable), Gislène Lévesque, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Faroy, Germain Haecq (contrôleurs), Ghislaine Laffeur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

SCIENCE

EN BREF

Un désert très britannique

(ASP) — Sauvez les déserts britanniques! Ce cri du cœur du groupe environnemental English Nature a fait hausser quelques sourcils: depuis quand y a-t-il des déserts en Grande-Bretagne? Vérification faite, ce que les Verts veulent protéger, ce sont les plages de galets, qu'ils qualifient de « déserts de pierre » possédant peu d'équivalents ailleurs dans le monde. Ils sont menacés, on l'aura compris, par l'urbanisation galopante mais aussi par la hausse du niveau de la mer et par des invasions... de végétaux étrangers.

Mégarecherche

(ASP) — C'est ce qui s'appelle voir grand: des scientifiques ont commencé à planter 120 000 arbres, première étape d'une recherche qui doit durer... 60 ans. Située sur l'île de Bornéo, la nouvelle forêt rassemble par endroits jusqu'à 16 espèces différentes d'arbres. Le but de ce travail à long terme, sans précédent dans l'histoire des sciences, est d'étudier l'influence de la biodiversité dans l'évolution d'un écosystème. Elle pourrait également apporter des arguments à ceux qui, dans le cadre des débats sur la réduction des gaz à effet de serre, tentent de mesurer l'influence des forêts comme « aspirateurs à carbone ». Reste juste à espérer qu'il ne faudra pas attendre 60 ans pour en savoir plus...

Comètes décapitées

(ASP) — La sonde spatiale américaine *Soho*, qui navigue près du Soleil, a observé un événement rare: deux comètes sans tête. Toutes deux poursuivent leur course vers le Soleil, leurs queues apparemment indifférentes à cet événement disgracieux. L'événement s'explique pourtant très simplement: une comète est une boule de neige sale. Par conséquent, plus elle s'approche du Soleil, et plus elle fond. Cette fonte, c'est justement ce qui forme la queue: à mesure que la comète avance, elle laisse derrière elle une traînée de neige et de cristaux de glace, qui peut s'étendre sur des millions de kilomètres. Mais dans le cas des deux comètes observées par *Soho*, la transformation a été plus radicale: elles se sont tellement approchées du Soleil que l'ensemble de leurs têtes a été vaporisé par la chaleur, ne laissant que la queue poursuivre sa trajectoire. Inutile de dire que ces deux comètes ont achevé leur carrière, et ne reviendront jamais à proximité du Soleil...

Étoile pressée

(ASP) — Il existe une étoile qui tourne si vite sur elle-même... qu'elle est écrasée. Son tour de taille, à l'équateur, est 50% plus élevé que la distance entre l'équateur et les pôles. Selon les astronomes qui ont fait cette découverte au télescope VRL du Chili, la vitesse de rotation de cette étoile est de 300 kilomètres par seconde, et c'est ce qui expliquerait ce phénomène étrange, jamais observé jusqu'ici.

Intelligent comme un dauphin

(ASP) — Les dauphins traquent leurs proies avec l'équivalent d'un sonar. Mais voilà qu'on vient de découvrir qu'ils utilisent intelligemment: ils diminuent la fréquence des ondes acoustiques qu'ils envoient, à mesure qu'ils se rapprochent de leur objectif. De cette façon, ils réduisent le risque d'être repérés — et en plus, ils peuvent évaluer la taille de leur proie, ce qui évite aussi de mauvaises surprises: si l'écho demeure très fort, alors qu'ils se sont rapprochés de leur proie, cela signifie que celle-ci est très grande et qu'il vaudrait donc mieux retraiter. Rien de tout cela n'est fait au hasard, assure l'équipe de l'Université d'Hawaii: le volume des « clics » du dauphin diminue de six décibels chaque fois que la distance qui le sépare de sa proie diminue de moitié.

Luis Thenon

Chercheur créateur

Le professeur de théâtre travaille à la mise sur pied du Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène

Vous faire rencontrer des chercheurs passionnants et passionnés, c'est ce que proposent la revue *Découvrir* et *Le Devoir* dans cette série de portraits de membres de notre communauté scientifique. Ces portraits sont extraits de la revue bimestrielle *Découvrir*, qui rend compte des avancées de la recherche d'ici, dans toutes les disciplines. Le dernier numéro est en kiosque depuis quelques jours (www.acltas.ca/decouvrir).

VALÉRIE BORDE
DÉCOUVRIR

Poète, dramaturge, metteur en scène... Luis Thenon n'a rien du lauréat typique du concours des bourses de la Fondation canadienne pour l'innovation. Et pourtant. En janvier 2002, ce professeur de théâtre de l'Université Laval décroche la bague de 800 000 \$ pour mettre sur pied le Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène (LANTISS).

Le laboratoire, qui ouvrira ses portes début 2004, regroupera, dans un même lieu et autour des mêmes projets, des équipes de scientifiques universitaires et des professionnels du théâtre. Un objectif commun: développer de nouvelles technologies pour les arts de la scène et comprendre le sens artistique de leur intégration. Avec ce projet, Luis Thenon amalgame les deux passions qui l'animent depuis toujours: la recherche scientifique et la création artistique.

Déjà, dans le Buenos Aires des années 1960, Luis Thenon se penche quotidiennement sur ses cahiers pour écrire des poèmes. À 12 ans, il entrecroise son premier livre entre les racines d'un pommier! Cette passion lui vient peut-être de sa mère, dont les poèmes ont été publiés dans des anthologies nationales en Argentine. Sa cousine Susana est l'une des plus grandes poétesses du pays, mais la famille compte aussi des scientifiques, comme son oncle psychiatre, père de la psychanalyse en Argentine.

Lorsque vient le temps des choix d'études, Luis Thenon opte pourtant pour les sciences et s'inscrit en oéologie. « Nous avions déménagé dans le nord de l'Argentine, à San Juan, en pleine région viticole. J'étais attiré par la science, et l'industrie agricole me fascinait », raconte-t-il d'un ton toujours réfléchi, en prenant soin de bien choisir chacun de ses mots. Les cours l'intéressent, surtout la recherche, mais les perspectives de carrière sont minces à cette époque où l'Argentine ne se préoccupe encore guère de la qualité de ses vins.

Entre deux cours, Luis Thenon flirte toujours avec ses premières amours. Il continue d'écrire des poèmes et se lance tête baissée dans le théâtre. Il fonde une troupe dans l'école d'oéologie et, à 20 ans, monte une pièce avec 120 personnes à diriger! « J'ai toujours vu le théâtre comme un fantastique laboratoire de la vie, un lieu qui aide à comprendre les grandes questions », explique-t-il. Le côté presque magique de la création théâtrale l'attire plus encore que le simple rôle d'acteur. Et exit l'oéologie! Une bourse du gouvernement argentin lui permet d'entrer au Conservatoire national des arts dramatiques, à Buenos Aires, où il étudie la mise en scène. Pour payer ses cours, il travaille comme laborantin dans l'industrie pharmaceutique. Déjà, il se passionne pour le théâtre expérimental, comme comédien puis metteur en scène. Il intègre une troupe, le teatro de los Buenos Ayres, qui compte certains des plus grands noms du théâtre argentin de l'époque.

Mais en 1976, le pays entre dans une période très sombre de son histoire. La dictature militaire du général Videla instaure terreur et répression sanglante. On ne compte plus les disparus. Artistes et intellectuels sont durement frappés. Comme plusieurs de leurs compatriotes, les cinq membres d'Il teatro de los Buenos Ayres quittent le pays. « Nous sommes partis en 1979, à l'occasion du Festival international de théâtre de



LOUISE BILODEAU

Luis Thenon: « Le monde actuel fait que nous ne sommes plus disponibles pour des histoires linéaires. La technologie a permis d'inventer un nouveau langage que je cherche à décoder. »



LANTISS

Une scène de la dernière production de Luis Thenon, *Le Vol des anges*, présentée par l'Atelier de recherche théâtrale établi à l'Université Laval.

Washington, puis nous avons enchaîné représentations et conférences pendant huit mois », raconte Luis Thenon d'une voix grave, soudain avare de mots.

On sent que la blessure de l'exil n'est pas refermée. Mais l'expérience est riche de moments forts. À 28 ans, le comédien metteur en scène côtoie les plus grands. A New York, il « joue » un hommage à Arthur Miller, en présence de l'auteur. La tournée se poursuit en Ontario et au Québec. « À notre arrivée à Ottawa, le 2 octobre de la même année, il neigeait, c'était merveilleux! »

À Québec, Luis Thenon rencontre Antonio Risco, professeur à l'Université Laval et hispaniste de renommée mondiale. C'est le début d'une autre aventure. Exit Il teatro de los Buenos Ayres, que ses membres quittent pour des carrières en solo. « J'avais toujours voulu poursuivre des études de lettres et l'occasion m'en était donnée puisque j'avais été engagé comme assistant de recherche », poursuit-il.

En quelques mois, Luis Thenon apprend le français, en autodidacte. Il renoue ainsi avec la langue de ses ancêtres du Périgord, d'où origine son nom de famille. Il étudie la littérature hispanophone et participe notamment à la mise sur pied d'une collection de 40 000 microfilms sur les œuvres dramatiques hispano-américaines. En 1987, il décroche une maîtrise en littérature espagnole, puis un doctorat en 1993, avec une thèse qui porte sur l'œuvre de l'auteur argentin Sergio de Cecco.

Après 12 ans comme chargé de cours, Luis Thenon devient enfin professeur, en charge du programme d'études théâtrales de l'Université Laval. « Mes premiers projets de recherche visaient déjà à incorporer les nouvelles technologies à la mise en scène », raconte-t-il. L'atelier de recherche théâtrale qu'il met sur pied en 1985 lui permet d'expérimenter, par exemple, la gestion par ordinateur de diaporamas projetés sur scène pendant une pièce. Le Théâtre de l'Atelier,

fondé pour présenter ses créations, est une troupe professionnelle qui fonctionne comme un véritable groupe de recherche. Certaines des pièces de l'auteur, *La Cérémonie quotidienne au pied de l'Occident*, *La Rébellion des fourmis*, *Fugues parallèles*, *Une Livre de chair*, *Les Conquérants de la frontière Nord et Trio*, font le tour du monde, du Costa Rica à la Pologne en passant par le Mexique, la Belgique et la France.

Mais au fil des ans, Luis Thenon ressent le besoin d'aller plus loin, de mieux comprendre comment les nouvelles technologies peuvent s'intégrer dans l'expression artistique. « Le monde actuel fait que nous ne sommes plus disponibles pour des histoires linéaires. La technologie a permis d'inventer un nouveau langage que je cherche à décoder », explique-t-il. C'est donc ainsi qu'après deux ans de discussions et de négociations, le LANTISS voit le jour en 2002, avec un budget d'implantation de 2,3 millions de dollars. Comme l'homme qui le dirige, le projet est ambitieux. Dans l'ancien Centre muséographique de l'Université, fermé depuis quatre ans, un grand studio à géométrie variable de 250 mètres carrés et six mètres de hauteur de

plafond sera installé cet automne. Il permettra d'expérimenter en grandeur réelle l'intégration de nouvelles technologies à différents arts de la scène et, ponctuellement, de tenir des représentations publiques.

L'un des volets du programme, celui du corps orchestre, consistera à créer des interfaces entre le corps des performeurs et diverses machines. « On peut aujourd'hui faire contrôler l'éclairage, le son, la projection d'images ou leur mixage par les mouvements des performeurs sur scène. Nous voulons aller plus loin en élargissant la gamme des paramètres qui peuvent être contrôlés de cette manière », explique le chercheur. Un autre volet sera consacré à l'intégration du cinéma, de la vidéo et des nouveaux médias dans des représentations de théâtre ou de

danse. Dans le volet consacré à la mécanique de la scène, enfin, les chercheurs du LANTISS tenteront d'alléger les mécanismes qui permettent aujourd'hui de contrôler les éléments constitutifs d'un scène, tels que les plateaux ou les cintres.

« Depuis la Renaissance, la mécanique de scène n'a cessé de progresser en permettant des changements scénographiques de plus en plus complexes », explique Luis Thenon. Comment faire en sorte que ces mécanismes puissent être facilement adaptés à des conditions changeantes, par exemple pour des tournées de spectacles? Pour répondre à ce genre de questions, il a réuni une équipe plutôt inhabituelle, puisqu'elle rassemble artistes et scientifiques sans que les uns ne soient au service des autres. Côté artistes, le groupe Avatar, lié au centre d'artistes Méduse, connu notamment pour l'organisation de performances sonores en réseau, et le groupe Ex-Machina de Robert Lepage, pionnier dans le développement technologique des arts de la scène. Côté scientifique, trois laboratoires de l'Université Laval, soit le Laboratoire de vision et systèmes numériques, le Centre d'optique, photonique et laser et le Laboratoire de robotique.

Lorsqu'il évoque la mission du LANTISS, Luis Thenon s'emballe et devient intarissable. « Tout comme la science, l'art a toujours été une grande source de production de connaissances. Avec le LANTISS, nous voulons créer une véritable synergie entre le processus de la pensée artistique et la méthode scientifique. » Comment? « La manière même avec laquelle nous allons travailler reste à inventer, puisque nous voulons réellement qu'artistes et scientifiques imaginent ensemble les arts de la scène de demain », explique-t-il. Quelques projets sont déjà amorcés, tels que l'automatisation complète d'un castelet de marionnettes, mais le gros du travail débutera cet automne avec l'installation progressive du studio.

Sur un plan plus philosophique, Luis Thenon entend bien profiter du LANTISS pour explorer les liens mystérieux qui se tissent entre la raison et l'émotion, et redécouvrir la place de la parole dans l'expression artistique. Car, depuis ses premiers poèmes, le professeur n'a jamais cessé d'essayer de comprendre le langage et le sens des mots. Malgré les heures consacrées au LANTISS, il continue d'écrire poèmes, contes et pièces de théâtre. Sa dernière pièce, *Le Vol des anges*, relate une conversation entre un ange et un soldat qui monte la garde au milieu d'un champ de bataille. « Comme souvent, j'explore les liens entre le désir et le pouvoir, entre l'ordre et le désordre, entre le réel et le merveilleux. » Marqué par l'histoire tourmentée de son pays d'origine, Luis Thenon s'engage aussi dans des actions politiques ponctuelles, par exemple au sein de la Société nationale des Québécois, et voit dans son métier de professeur une véritable responsabilité sociale pour l'éducation des élites de demain. Le chercheur-créateur, comme il se définit, se double (se triple!) enfin d'un grand romantique: à quelques mois de l'ouverture du LANTISS, c'est au Costa Rica qu'il a passé l'été, aux côtés de sa seconde femme, professeure de psychologie et grande ballerine costaricaine, et de leur bébé né début juillet!

* *Le Vol des anges*, œuvre en six tableaux et un épilogue, Éditions Nota Bene, automne 2003.